

Mise à jour pour les abonnés SEDAR^{MD}

le 29 juin 2009

Mise à jour de codes (version 008.011.001)

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le lundi 6 juillet 2009.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 6 juillet 2009, en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR;
2. Sélectionnez le menu Fichier;
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.011.001.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les instructions indiquées ci-après pour procéder à la mise à jour de codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran;
2. Sélectionnez le menu Programmes;
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

Dossiers dont l'état est TMP

La totalité des dossiers sauvegardés, mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP) doivent être soumis au plus tard le vendredi 3 juillet 2009 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, surlignez le projet, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications apportées à la mise à jour de codes

1. Changements apportés aux descriptions des droits

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

La description du code AI4G10 du barème de droits de l'Ontario a été modifiée comme suit :

« Circulaire OPA/OPR art. 94.2(2), (3), (4) de la Loi (3 000 \$)(+2 000 \$ si ni l'initiateur ni l'émetteur pour lequel l'initiateur est filiale à 100% n'acquitte ou n'est raisonnablement susceptible d'acquitter de droits de participation en vertu de 13-502) »

Veillez prendre note qu'il n'y a aucun changement au montant des droits.

Autorité des marchés financiers

La liste des droits de l'Autorité des marchés financiers a été modifiée afin d'enlever la description des droits payables lors d'une demande de dispense du rapport d'évaluation prévu par règlement car cette demande doit être déposée en version papier.

2. SEDAR.com

Une liste à jour des barèmes de droits sera affichée sur le site Web de SEDAR, à l'adresse http://www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm.

3. Lien d'accès rapide au Guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») à partir de SEDAR

Cette mise à jour de codes comprend l'ajout d'un bouton « Droits ACVM » aux écrans « Gestion des dossiers » et « Ajouter/Modifier des droits » de SEDAR. Un clic sur ce bouton lancera votre navigateur Internet et affichera la page du guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR qui se trouve sur le site Web des ACVM.

Le guide des droits de dépôt réglementaires SEDAR sera disponible à partir du 2 juillet 2009 au www.securities-administrators.ca/ sous l'onglet « Ressources professionnelles ». Pour connaître les coordonnées du soutien relatif à cet outil, sélectionnez « Contactez-nous » sur le site des ACVM.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre directeur des relations avec la clientèle de votre région, SEDAR ou avec le Service d'assistance technique de la CDS INC., au 1 800 219-5381.